

La Lettre du Maire

Mai - Juin 2016 - n° 5
www.mallemortdeprovence.com

La Prévention des Risques

DICRIM - Document d'Information Communal des Risques Majeurs

Le DICRIM est un moyen de communication destiné à vous informer sur les risques majeurs présents sur le territoire communal et les consignes de sécurité à suivre en cas d'accident réel.

Qu'est-ce qu'un Risque Majeur ?

Le risque majeur, plus communément appelé "catastrophe", résulte d'un événement potentiellement dangereux se produisant sur une zone où les enjeux humains, économiques et environnementaux peuvent être atteints.

Il se caractérise par sa faible fréquence et sa gravité, car il met en jeu un grand nombre de personnes, cause des dommages importants et dépasse les capacités de réaction de la société au moment de l'événement.

Le risque est la confrontation entre un aléa* et des enjeux*, sur un même lieu géographique.

*l'aléa est la possibilité d'apparition d'un phénomène grave.

*Les enjeux sont les personnes, les biens et l'environnement exposés aux risques.



On distingue les risques naturels (séisme, inondation, canicule, etc...) et les risques technologiques (rupture de barrage, problème lié à la radioactivité, etc...). Ces derniers peuvent être réduits du fait qu'ils sont localisés et que des procédures de prévention sont mises en place.

Les risques identifiés sur Mallemort

- Inondation
- Tremblement de terre
- Mouvement de terrain
- Feu de forêt
- Canicule
- Tempête
- Moustique tigre
- Rupture barrage
- TMD (transport matières dangereuses)
- Risques radio actif
- Risque humain

Inondation

Le risque est principalement imputable à la Durance : un PPRi, Plan de Prévention des Risques inondation a été approuvé en 2016 et sera annexé au PLU (Plan local d'Urbanisme).

la crue du 7 janvier
1994 sur la commune.

Bramejean



La Durance secteur « digue des prises »

Mouvement de terrain

C'est un déplacement, plus ou moins brutal, du sol ou du sous-sol. La zone exposée sur la commune se situe au sommet du village (église et zone environnante).

Tremblement de terre

Mallemort est localisé sur un territoire à risque sismique comme en témoigne le tremblement de terre de 1909 qui trouva son épïcéntré à Lambesc.



Promenade des lices Lambesc 1909



Héléne GENTE

Maire de Mallemort

Vice-présidente du Conseil
de Territoire

Conseillère Départementale

Conseillère Métropolitaine



La lettre du Maire - Mai Juin
Date de dépôt légal : 23/05/2016
Directeur de publication : Héléne GENTE
Rédaction : Mairie de Mallemort
Conception et réalisation : service
Comculture, Mallemort.
Source : www.risques.gouv.fr
Crédit photo : M. Verdel, élus
Impression : Mairie
Tirage : 3 200 exemplaires
Distribution : 3 200 exemplaires

Feu de forêt

Chaque propriétaire doit entretenir ses terrains et amorcer le débroussaillage autour de son habitation. Les espaces boisés sont peu nombreux sur la commune, principalement localisés au sud-est, quartier le Gros Mourre.

Tempête



C'est un phénomène météorologique violent, caractérisé par des vents rapides et des précipitations intenses. A partir de 90km/h, c'est la tempête.

Moustique Tigre

Depuis quelques années, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) a colonisé le département. Cet insecte est vecteur de transmission du chikungunya et de la dengue, maladies n'ayant toujours pas de vaccin. Pour ces raisons, il est nécessaire de lutter de façon simple mais efficace contre leur reproduction en empêchant notamment le développement des larves dans les eaux stagnantes



Rupture de barrage

Un barrage est un ouvrage artificiel établi en travers du lit d'un cours d'eau, retenant ou pouvant retenir de l'eau. Le risque est lié aux barrages de Sainte Croix et de Serre-Ponçon. L'eau mettra environ 10h avant d'arriver. La population sera prévenue bien à l'avance.

Autres informations contenues dans le DICRIM

Le PFMS, Plan Familial de Mise en Sécurité qui indique le matériel de base à emporter en cas d'évacuation.

- Des informations sur les conduites à tenir en cas d'événement majeur, adaptées en fonction de la nature du risque (éviter d'aller chercher ses enfants, éviter d'encombrer les lignes téléphoniques, éviter de fumer (en fonction du risque), rester à son domicile, fermer portes, fenêtres...)
- Les modalités d'émission des signaux d'alerte (signal national, communal...)
- Les numéros utiles en cas de risque avéré (mairie, gendarmerie, pompiers...)



Canicule

Une canicule est une vague de chaleur très forte qui se produit en été et qui dure plusieurs jours et nuits. En Europe de l'Ouest, il est considéré qu'une canicule correspond à une température de nuit supérieure à 18-20°C et une température de jour supérieure à 30-35°C.

Transport de Matières Dangereuses (TMD)

Une matière dangereuse est une substance qui peut présenter un danger grave pour les personnes, les biens et l'environnement, par ses propriétés physiques ou chimiques, ou encore par la nature des réactions qu'elle est susceptible de provoquer. La RD 7n et la D 23 sont fréquentées par les transporteurs de matières dangereuses.

Radioactivité

Avec la radioactivité, les conséquences sur la santé dépendent de la dose reçue. Pour limiter les risques de cancer de la thyroïde, des cachets d'iode sont distribués à la population.

S'INFORMER SUR LES RISQUES MAJEURS - SAVOIR RÉAGIR EN CAS D'URGENCE

EN CAS D'ÉVACUATION

Dans l'éventualité d'une évacuation, préparez-vous à emporter les éléments suivants :

- Médicaments (si traitement en cours)
- Papiers essentiels (carte d'identité, livret de famille...)
- Vêtements de rechange
- Une couverture
- De quoi boire
- De quoi manger
- Trousse individuelle de premier secours
- Lampe de poche avec piles
- Radio portable avec piles

EN CAS D'ALERTE

Principales consignes à respecter

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, le corps enseignant se charge de leur sécurité et met en œuvre les consignes de sécurité
- Libérez le réseau téléphonique qui ne doit pas être saturé
- Informez-vous (radio, tv, Internet...)
- Respectez tous les conseils et ordres donnés par les autorités

Lancement du signal d'alerte

3 séquences de sirène de 1 mn 40 s :

Signal de fin d'alerte sirène en son continu de 30 s.

Signal d'essai :

1^{er} mercredi du mois : cycle de 1 mn.

NUMEROS UTILES

Urgence médicale SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Urgence sourds et malentendants envoyez un sms au : 114

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Standard de la mairie : 04 90 59 11 05

www.mallemortdeprovence.com